

Bulletin de la section de la Gironde du SNUipp-FSU

TOUS EN GRÈVE LE 5 DÉCEMBRE !

Déposé le 26 novembre 2013



Pour une autre réforme des rythmes

- ⇒ Remise à plat partout où les écoles le demandent.
- ⇒ Pas de généralisation en 2014 : suspension et ouverture immédiate de discussions pour écrire un nouveau décret des temps scolaires.

Pour un budget ambitieux pour la transformation de l'école

- ⇒ une baisse des effectifs par classe ;
- ⇒ un renforcement des RASED par des créations de postes et des départs en formation ;
- ⇒ une montée en charge du « plus de maîtres que de classes » ;
- ⇒ un renouveau de la formation continue des enseignant-es ;
- ⇒ un alignement de l'ISAE sur l'indemnité du second degré ;
- ⇒ des mesures concrètes pour l'éducation prioritaire avec une réduction du temps d'enseignement pour les PE comme décidé pour les professeur-es de collège.

Pour une amélioration des conditions de travail

- ⇒ Du temps pour travailler en équipe : 3h hebdomadaires libérées, une amélioration des décharges de direction pour le fonctionnement de l'école.
- ⇒ Le respect de la professionnalité des enseignant-es : fin du caporalisme et des injonctions.

Dispensé de timbrage

Bordeaux
Mériadeck CDIS

P

P R E S S E

DISTRIBUÉE PAR

LA POSTE



SNUipp FSU 33
Syndicat National Unitaire
des Instituteurs, Professeurs d'école et PEGC
 Section de la Gironde: 44 cours Aristide Briand
 33000 Bordeaux

SNUipp-FSU Bulletin d'adhésion 2013-2014

**Adhérons !
 Agissons
 ensemble !**

Le syndicat est un outil indispensable, comme le démontre au quotidien la permanence et les dossiers défendus par nos élus du personnel. Le SNUipp – FSU, syndicat majoritaire du premier degré nationalement et départementalement, ne vit que grâce aux cotisations de ses adhérents.
Donc renvoyez-nous le bulletin complété le plus tôt possible dans l'année scolaire même si vous différez votre paiement.
66% de cette cotisation sera déductible des impôts sur le revenu 2014 ou donnera droit à un crédit d'impôt. Par exemple une cotisation de 140€ revient à 47€!

Syndiqué-e en 2012-13 Jamais syndiqué-e Ancien-ne syndiqué-e

Nom : _____ Prénom : _____

Nom de naissance : _____ Date de naissance : _____

Adresse personnelle : _____

Téléphone : _____ Portable : _____

Adresse électronique : _____

Nom et adresse d'affectation : _____

Fonction : _____ étudiant à l' ESPE

En conformité avec la loi informatique et liberté du 06/01/78, j'accepte de fournir au SNUipp-FSU les informations nécessaires à l'examen de ma carrière. Je demande de me communiquer les informations professionnelles et de gestion de ma carrière auxquelles les élus ont accès à l'occasion des commissions paritaires et autorise à faire figurer ces informations dans des fichiers et traitements informatisés. Cette autorisation est révoquée en m'adressant au SNUipp-FSU.

MODE DE PAIEMENT

Le montant de ma cotisation est de _____ € (voir tableaux ci-contre)

Je choisis le prélèvement automatique (remplir le formulaire et joindre un RIB sauf si vous payez déjà par prélèvement et que votre compte est inchangé). Il y aura prélèvements jusqu'au mois de juillet.

Date: _____ Signature: _____

TACITE RECONDUCTION (votre adhésion sera reconduite automatiquement)

Je paye avec chèques à l'ordre du SNUipp-FSU 33 avec mois d'encaissement au dos. (ne pas dépasser le mois de juillet)

Cotisations instits et PE

Ech.	Instit.	PE	H. classe
3		127 €	192 €
4		134 €	205 €
5		141 €	222 €
6	126 €	149 €	236 €
7	129 €	159 €	248 €
8	135 €	170 €	
9	142 €	181 €	
10	150 €	195 €	
11	165 €	210 €	

Situations particulières

Spécialisé, IMF, direction 5 cl et plus, direction spécialisée	Ajouter 10 €
CPAIEN	Ajouter 5 €
AE, AVS, EVS	25 €
Mi-temps Temps partiel, ...	3/5 de la cotisation % quotité travaillée
Dispo, congé parental	75 €
Stagiaires	80 €
Étudiants M2	35€

PEGC

Ech	1	2	3	4	5	6
H.C	143€	151€	160€	169€	191€	205€
C.E	191€	207€	217€	231€	244€	

Retraité-e-s

Pension mensuelle	Cotis	Pension mensuelle	Cotis
1200	77 €	1800	114 €
1300	83 €	1900	120 €
1400	89 €	2000	126 €
1500	95 €	2100	132 €
1600	101 €	2200	138 €
1700	108 €	2300	144 €

AUTORISATION DE PRÉLÈVEMENT- COTISATIONS SNUipp FSU Gironde N° national émetteur 438424

J'autorise l'Établissement teneur de mon compte à prélever sur ce dernier si sa situation le permet, tous les prélèvements ordonnés par le créancier désigné ci-dessous. En cas de litige sur un prélèvement je pourrai en faire suspendre l'exécution par simple demande à l'Établissement teneur de mon compte. Je réglerai le différend directement avec le créancier.

NOM, PRÉNOM ET ADRESSE DU DÉBITEUR	NOM ET ADRESSE DU CRÉANCIER
Nom, prénom et adresse :	SNUipp33 44 cours Aristide Briand 33 075 Bordeaux Cédex

COMPTE A DÉBITER			
Codes RIB			
Etabl.	Guichet	N° du compte	Clé

NOM ET ADRESSE POSTALE DE L'ÉTABLISSEMENT TENEUR DU COMPTE A DÉBITER
Nom et adresse de votre banque :

Date: _____ Signature: _____

Joindre obligatoirement un RIB



Par Agnès Dumand et Célia Gonzalez-Fondriest
Co-secrétaires départementales du SNUipp-FSU de Gironde

Sommaire

P.3 : Edito

P.4-5 : Ecole

Enquête carte scolaire

Budget en trompe l'œil

Enquête « Plus de maîtres que de classes »

P.6-7 : Affiche actions

Zoom revendications

Actions du SNUipp-FSU 33

P.8 : Formation

Mobilisation des étudiants contractuels

Regard d'une stagiaire sur sa rentrée.

P.9-12 : Syndicat

Fédération Syndicale Unitaire

AVS, EVS, AED : des droits à conquérir contre la précarité

10 questions sur le syndicat

Stages du SNUipp-FSU

Encart : Stage FSU spécial ATSEM

La réforme des rythmes scolaires, très largement insatisfaisante, met en lumière de fortes disparités selon les territoires, et révèle les attentes réelles des enseignant-es qui s'investissent pour leurs élèves dans des conditions de travail souvent difficiles, sans compter leurs heures malgré la baisse de leur pouvoir d'achat. Effectifs trop chargés dans les classes, moyens insuffisants pour aider les élèves en difficulté, formation continue quasi inexistante, injonctions et autoritarisme persistants ne peuvent plus durer. Et le ministre de l'Éducation vante une réforme des rythmes réussie... **Personne n'est dupe !**

L'exaspération monte dans les écoles, les mobilisations se multiplient dans les départements ; enseignant-es mais aussi agents territoriaux, animateurs-trices et parents d'élèves subissent cette réforme. **Le ministre doit entendre la mobilisation !**

Pour le SNUipp-FSU, la réforme Peillon doit être suspendue et des discussions doivent s'ouvrir immédiatement pour écrire un nouveau décret des temps scolaires permettant une réelle amélioration des conditions de travail des enseignant-es au service de la réussite de tous les élèves.

Pour cela il faut renforcer la mobilisation et l'inscrire dans la durée, dans la continuité des actions de novembre, **pour gagner une autre réforme, un budget ambitieux pour la transformation de l'école et des améliorations concrètes des conditions de travail.**

C'est pourquoi le SNUipp-FSU a proposé à l'ensemble des organisations syndicales une grève nationale unitaire le 5 décembre et débattrà avec la profession lors des Assemblées Générales de grévistes, des suites qui seront données à cette nouvelle journée de mobilisation.



SNUipp-FSU
1993-2013 :
20 ANNÉES
AU SERVICE
DE L'ÉCOLE

Enquête carte scolaire rentrée 2014- Fiche à retourner
 au délégué de secteur SNUipp à l'occasion de la prochaine réunion syndicale
 au SNUipp : 44, cours Aristide Briand, 33 000 BORDEAUX
 ou par mail : snu33@snuipp.fr

Nom de l'école Élem - Mat - RPI Personne à contacter.....
 Adresse..... Ville.....
 Circonscription..... Tél. de l'école
 Mail de l'école.....

Risque de fermeture Nécessité d'ouverture RRS/RAR Hors RRS (Cocher les bonnes cases)

Effectifs en 2013-2014 :

Nombre de classes : Maternelle :Élémentaire : (dont postes langues :)

2011	2010	2009	2008	Total maternelle	CP	CE1	CE2	CM1	CM2	Total élémentaire	Total général

Autres postes (hors RASED) rattachés à l'école :

CLIN CRI CLIS Poste à servitude Poste surnuméraire autres :

RASED :

Personnel intervenant dans l'école : E G psychologue scolaire

Combien d'élèves sont pris en charge y compris par le psy ?

Nombre de demandes d'aides spécialisées (chiffrage des besoins même si les personnels rased n'interviennent pas)

2011	2010	2009	2008	Total maternelle	CP	CE1	CE2	CM1	CM2	Total élémentaire	Total général

Prévisions pour 2014-2015

2011	2010	2009	2008	Total maternelle	CP	CE1	CE2	CM1	CM2	Total élémentaire	Total général

Organisation pédagogique en 2013-2014

Reproduire et compléter le tableau ci-dessous en fonction du nombre de classes de l'école.

Si statu quo	détail des niveaux ex: CP-CE1										
	détail des effectifs ex: 15 + 12										
Si ouverture ou fermeture (entourer)	détail des niveaux										
	détail des effectifs										

Remarques : pensez à noter tout ce qui nous permettra d'argumenter pour l'ouverture ou la non-fermeture d'une classe. Par exemple : lotissement en construction, problème de répartition pédagogique....

Budget 2014 : l'exception éducative en trompe l'œil !

Avec un budget en hausse de 1,2 %, l'éducation nationale semble faire figure d'exception mais compte-tenu de l'évolution démographique (+ 30 000 élèves) et des suppressions massives subies pendant le dernier quinquennat, l'effort consenti par le gouvernement n'est décidément pas à la hauteur de la refondation de l'école annoncée. Les dotations prévues pour la rentrée 2014 dans le premier degré (+ 2035) restent en retrait par rapport à celles de 2013 (+ 3046).

Dans ces conditions, on peut se demander où est la priorité au primaire affichée par le gouvernement alors qu'un vent d'exaspération souffle dans les écoles. D'autant que les dépenses de fonctionnement (crédits pédagogiques, formation continue, frais de déplacement) continuent inexorablement leur baisse (- 50 % en 7 ans). Pas d'embellie donc pour la formation continue alors qu'elle constitue un levier indispensable

pour faire réussir nos élèves..

Dans ces conditions, comment diminuer significativement les effectifs dans les classes ? Comment réhabiliter les RASED ? Comment assurer le remplacement partout ? Comment abonder les nouveaux dispositifs « plus de maîtres » et « scolarisation des moins de 3 ans » ? Comment enclencher enfin la transformation de l'École ?

Dans ces conditions, quid du plan de rattrapage girondin que nous avons porté le 23 septembre au Ministre lors de sa visite à Bordeaux et le 20 novembre à Paris lors du rassemblement des délégations départementales du SNUipp-FSU ? Le ministère se fait sourd à nos demandes incessantes de prendre en compte les besoins spécifiques de notre département qui accueille chaque année toujours plus d'élèves (+ 2400 à la rentrée 2013) et dont les dotations positives n'arrivent pas à

comblent les déficits récurrents. Avec un taux d'encadrement moyen qui continue de se dégrader (24,63 élèves par classe en 2013 au lieu de 24,5 en 2012) et un P/E* égal à 5, la Gironde se situe toujours en queue de peloton des départements. A la rentrée 2013, il nous fallait, à minima, 263 postes pour rejoindre la moyenne nationale mais nous en n'avons obtenu que 111.

Pour le SNUipp-FSU, il n'est plus possible que l'École continue de faire les frais d'une politique d'austérité source de colère mais aussi de désespérance. Le Ministre doit nous entendre et nous répondre. C'est ce que nous dirons haut et fort dans la rue le 5 décembre, lors de la journée de grève et de mobilisation !

* P/E : nombre de professeur-es pour 100 élèves

Enquête sur le nouveau dispositif « Plus de maîtres que de classes »

A la rentrée 2013 en Gironde, 25 postes d'enseignant-es surnuméraires ont été créés. Il est temps de faire un premier bilan !

Le SNUipp-FSU a l'intention d'intervenir sur cette question lors du CTSD de fin janvier. Nous nous tournons donc vers vous pour nous aider à avoir le plus d'informations possible.

Merci d'envoyer vos réponses au SNUipp-FSU 33 par courrier ou mail.

Nom et adresse de l'école où le poste est rattaché :

Lieux d'intervention (maternelle, élémentaire) et **nombre d'écoles concernées :**

Comment le projet a-t-il été mis en place ? Projet de l'équipe ou de l'IEN ?

Contenu du projet ? À destination des élèves en difficulté ou évolution de pratiques pédagogiques ?

Types d'interventions (co-intervention, travail en petit groupe, décloisonnement...) :

Formation et temps de concertation dégagés :

Tous en grève Le 5 décembre



Pour une autre réforme des rythmes !

La réforme des rythmes, insatisfaisante et largement contestée, suscite l'exaspération dans beaucoup d'écoles. Cette réforme insatisfaisante jette le trouble dans les écoles (désorganisation, inégalités).

Cela ne peut plus continuer ainsi.

L'enjeu pour notre école, c'est bien la réussite de tous les élèves qui se construit d'abord sur le temps scolaire. Les vraies priorités sont donc les conditions d'apprentissage des élèves et les conditions de travail des enseignant-es.

En conséquence, le SNUipp-FSU demande qu'il n'y ait pas de généralisation à la rentrée prochaine et exige une remise à plat partout où les écoles le demandent. Dès maintenant, la réforme doit être suspendue et des discussions doivent s'ouvrir immédiatement pour écrire un nouveau décret des temps scolaires.

Une autre réforme est nécessaire:

Ni réforme Peillon, ni semaine Darcos. Une autre réforme est nécessaire !

Cette autre réforme doit concilier réussite des élèves sur le temps scolaire, amélioration des conditions de travail des enseignants. Elle doit intégrer la déconnexion du temps élève et enseignant.

Un cadrage national est indispensable tout en laissant des possibilités de calendriers dérogatoires comme avant 2008.

Les activités périscolaires doivent être assurées pour tous les élèves sur tout le territoire avec les financements nécessaires afin de respecter les principes de qualité, d'égalité, de laïcité et de gratuité.

**Pour un budget ambitieux
pour la transformation**

**Pour une amélioration des
conditions de travail !**

de l'école !

Avec près de 2500 élèves en plus et malgré une dotation positive de 111 postes, la rentrée s'est faite dans notre département avec des effectifs encore très chargés, des centaines d'élèves non suivis par le RASED, des journées de classe non remplacées, des temps partiels non complétés, les coups portés à la formation initiale...Le SNUipp-FSU Gironde continue de porter sa demande d'un plan de rattrapage de 300 postes.

le budget prévu pour l'année prochaine permettra seulement de faire face à la hausse démographique. Ce budget ne permettra pas d'enclencher la transformation du fonctionnement pédagogique de l'école au service d'une meilleure réussite des élèves et ne permettra pas l'amélioration des conditions de travail des enseignant-es.

Tous ensemble exigeons un budget à la hauteur des ambitions pour l'école de la réussite de tous, pour des effectifs allégés, les RASED, la scolarisation des moins de 3 ans, la mise en place partout du « Plus de maîtres que de classes », la formation.

Ces dernières années nos conditions de travail se sont dégradées de façon dramatique. Aux classes chargées s'ajoutent les injonctions de tous ordres, le caporalisme des IEN et des IA, qui nous éloignent de plus en plus de notre métier et ne sont que surcharge de travail. Et sur ces aspects cela n'a pas changé avec ce gouvernement.

Et pourtant, le changement est indispensable. Il faut du temps pour travailler en équipe : 3h hebdomadaires libérées, la non obligation des APC, une amélioration des décharges de direction pour le fonctionnement de l'école. Il faut respecter la professionnalité des enseignant-es, leur liberté pédagogique et leur redonner confiance

Manifestation à Bordeaux 12h Place de la République

Lors des AG du 5 décembre, débattons tous ensemble des suites unitaires de l'action (nouvelle journée de grève, manifestation nationale, actions avec les parents...).



La formation des maîtres est un pilier de la loi Peillon avec la création des ESPE, et le retour en formation des PE stagiaires pour la rentrée 2014. L'annonce est là mais à l'épreuve du terrain, l'année transitoire commence mal. Les dispositifs de formation prévus disparaissent ou sont détournés progressivement faute de moyens (stages de formation continuée T1 et T2 abandonnés, dispositif pour les stagiaires brusquement stoppé pour 1/3 d'entre eux, stages pour les étudiants contractuels glissant vers du remplacement de personnel, formation continue réduite à son minimum) Le malaise grandit du côté des futurs enseignants, mais aussi des formateurs. Cette situation n'est pas acceptable. **C'est pourquoi le SNUipp-FSU exige une remise à plat de la réforme de la formation, et les moyens nécessaires pour une entrée dans le métier de qualité pour tous. Même aujourd'hui, enseigner est un métier qui s'apprend.**

Regard d'une stagiaire sur sa rentrée

«Stagiaires nommés en classe nous ne devons prendre nos postes qu'à partir du 12 novembre après une période de formation nous y préparant. Nous avons finalement été brutalement retirés de nos stages le 26 septembre, l'inspection nous informant par un simple e-mail qu'elle souhaitait retirer les brigades de nos classes et nous y envoyer dès le 30 septembre avec uniquement une journée de tuilage. Durant les premières semaines les conseillers pédagogiques n'ont pu se libérer que quelques heures afin de nous apporter leur aide. Nous avons du faire face au mécontentement des parents devant le peu d'informations qui leur avait été transmises. Cette décision n'a pas seulement eu pour conséquence de mettre en difficulté des professeurs débutant avec peu voire pas d'expérience sur le terrain. Les maîtres formateurs se sont retrouvés sans stagiaire du jour au lendemain. Les conseillers pédagogiques ont du se dégager du temps pour nous venir en aide. Enfin la continuité des apprentissages n'a pu être assurée que difficilement étant donné l'unique journée de tuilage qui nous avait été accordée. »

Mobilisation des étudiants contractuels pour une formation de qualité

Alors que les stages dans les écoles de la Gironde (4 stages de 3 semaines) avaient été présentés aux étudiants comme intégrés dans leur formation à l'ESPE, et qu'à cette fin ils devaient travailler avec la classe de leur tuteur 3 stages sur 4, le DASEN de Gironde rompt unilatéralement le contrat de formation et annonce que désormais leurs stages auront pour objectif le remplacement des enseignants absents dans le département. Les étudiants apprennent leur affectation à peine une semaine avant le début du stage. A leur initiative et en lien avec le SNUipp-FSU, les étudiants se réunissent en AG plusieurs fois, décident de demander une audience au recteur et organisent une manifestation devant le rectorat le jeudi 14 novembre. Plus de 85% des étudiants concernés se retrouvent devant le rectorat, une délégation est reçue par la responsable de la DRH du rectorat, le DASEN et son adjoint.

L'audience est marquée par une monopolisation de la parole de la part des représentants de l'administration, la parole des étudiants est systématiquement coupée et on leur dit qu'ils font partie du « plafond d'emplois » du département de la Gironde et qu'à ce titre, ils se doivent d'être au service de leur employeur. Qu'ils sont des privilégiés au regard de ce qui peut se passer dans d'autres départements, qu'ils sont les seuls sur les 330 M2 contractuels que compte l'académie à revendiquer quelque chose, que ce sera comme ça et pas autrement... Une AG se tient alors spontanément devant le rectorat, à l'issue du compte rendu de l'audience. Les étudiants déci-

dent alors de déposer un préavis de grève pour le 3^{ème} stage qui se déroulera en janvier si les conditions ne sont pas réunies pour que ce stage puisse être un véritable moment de formation, préparé et exploité dans le cadre de l'accompagnement organisé par l'ESPE.



Construire une mobilisation fédérale

Les syndicats de la FSU réunis le 14 novembre estiment nécessaire de fédérer le mécontentement des collègues de la Fonction Publique, notamment dans l'éducation.

L'analyse de la situation actuelle montre que l'éducation est en souffrance et que le budget 2014 ne sera pas à la hauteur. Dans le 1^{er} degré, le malaise des enseignant-es se cristallise sur les modifications des rythmes scolaires mais il englobe les problématiques beaucoup plus larges des conditions de travail et d'enseignement (effectifs, RASED, remplacement, direction, relation avec la hiérarchie, formation, salaires gelés..).

Dans le 2^d degré aussi, les conditions de travail sont de pire en pire (effectifs surchargés, hiérarchie écrasante, accompagnement des élèves en difficulté de plus en plus difficile...). Le dernier stage du SNUEP-FSU (syndicat de l'enseignement professionnel) a dénoncé une importante souffrance des enseignants (liée aux politiques de management, au poids de la hiérarchie, au gel des salaires et aux fortes inquiétudes concernant les SEGPA).

Ensemble nous avons beaucoup à gagner, aussi il nous appartient de réussir les prochaines mobilisations collectivement.

Le CDFD* du 14 novembre 2013 a pris la mesure d'un grand mécontentement dans tous les services de l'éducation et plus largement dans les services publics.

Les souffrances subies, les injonctions administratives intolérables, les conséquences des restrictions budgétaires sur les personnels sont les éléments d'une crise qui monte dans les établissements publics.

L'ensemble des membres du CDFD demande aux instances nationales de la FSU que notre fédération mette tout en œuvre pour lancer une campagne d'action et de grève sur les conditions de travail.

*CDFD : Conseil Délibératif Fédéral
Départemental*

EVS, AVS, AED : des droits à conquérir contre la précarité

L'école a besoin d'autres métiers à côté des enseignant-es. L'école a besoin de personnels assurant des tâches administratives, l'accueil des élèves en situation de handicap, l'aide aux activités pédagogiques...

Le constat, appuyé sur l'expérience, est maintenant partagé par tous.

Mais pas dans ces conditions. Pas en remerciant les personnels concernés au bout de un, deux, trois ans. Pas avec ce niveau de rémunération. Pas avec du temps partiel imposé, et des emplois du temps ne respectant pas le droit du travail. **Il n'est pas acceptable que la précarité régisse encore ces emplois.**

Cet été, le gouvernement a annoncé la pérennisation des AED assurant l'accueil des élèves en situation de handicap. Premier pas, mais bien insuffisant.

Il nous faut bien plus.

C'est pour cela que le SNUipp-FSU s'est engagé à être un outil pour les EVS, AVS, AED. Outil d'élaboration de revendications, outil de lutte, outil de défense des personnels. Pour les nouveaux contrats signés cette année, afin de faire le point avec eux sur leurs droits. Pour ceux qui sont là depuis longtemps afin d'avancer sur leur pérennisation.

C'est pour cela que le SNUipp-FSU a décidé de réunir l'ensemble des EVS, AVS, AED du département.

Ces réunions se tiennent sur temps de travail. C'est un droit. L'administration ne peut pas vous refuser d'y participer.

Il faut envoyer à votre employeur un courrier d'information de participation à la réunion, à minima une semaine avant.

Le modèle se trouve à l'adresse suivante : <http://33.snuipp.fr/spip.php?article1237>

**Réunion EVS, AVS
en contrat CAE-CUI**

**Lundi 20 janvier 2014
9h-12h**

**Athénée Municipal de Bx
Place Saint-Christoly**

**Réunion AED, AVS
en contrat de droit public**

**Lundi 20 janvier 2014
13h30-16h30**

**Athénée Municipal de Bx
Place Saint-Christoly**

Le syndicat en 10 questions

1 A quoi ça sert ?
Etre syndiqué(e), c'est l'assurance de recevoir, à domicile, toutes les informations locales, départementales et nationales, du SNUipp et de la FSU. C'est aussi la possibilité de participer aux décisions, de s'investir à son rythme.

2 Le syndicat est-il indépendant ?
On ne le répètera jamais assez... Ce sont les syndiqués, et eux seuls, qui élaborent la « politique » du syndicat. Les différentes instances (conseil syndical, congrès...) sont ouvertes à tous ceux qui souhaitent y assister. La vie démocratique est une préoccupation constante du SNUipp-FSU.

3 Le syndicat est éloigné de mes préoccupations...
Que ce soit sur les aspects professionnels, sociaux, pour les affectations, les changements d'échelon, les réflexions sur le métier, la recherche... il n'y a guère de sujets qui ne sont pas abordés, à un moment ou un autre, par le SNUipp-FSU.

4 LE SYNDICAT, ÇA PREND DU TEMPS ?
Le syndicat prend le temps... qu'on souhaite lui consacrer ! Il n'y a aucune obligation, même si toutes les bonnes volontés sont les bienvenues.

5 Le syndicat est-il efficace ?
Pour se convaincre du contraire, essayez tout seul ! Le syndicalisme, ce n'est pas autre chose qu'une vieille idée, toujours d'actualité : ensemble, on est plus efficace qu'isolé.

6 LE SYNDICAT NE S'OCCUPE PAS ASSEZ DE PÉDAGOGIE...
(Voir l'idée n°7 !)

7 Le syndicat s'occupe trop de pédagogie...
(Voir l'idée n°6 !) En fait, il n'y a pas de sujet « privilégié » au SNUipp-FSU : défense individuelle, action collective, débats et réflexion sur le métier, tous ces aspects sont traités, sans exclusives.

8 Le syndicat freine toute évolution du métier
Ce serait plutôt le contraire : en posant, comme jamais avant dans le pays, la question de la transformation de l'école pour lutter contre l'échec scolaire, en organisant le débat avec la profession, les parents, les chercheurs... le SNUipp-FSU participe à l'évolution du métier.

9 Le syndicat est corporatiste !
Les élus du SNUipp-FSU jouent, pleinement, leur rôle de représentants du personnel dans les commissions paritaires. Un rôle apprécié, semble-t-il, par la grande majorité des collègues qui placent le SNUipp-FSU en tête des élections paritaires, en progrès constants. Mais l'activité du SNUipp-FSU ne s'arrête pas là, bien au contraire. (Voir les idées n°3, 6, 7, 8...)

10 C'EST TROP CHER
Offrez-vous un café engagé par semaine ! Et oui, avec la déduction fiscale de 66 % transformée en crédit d'impôt, les deux tiers de votre cotisation sont désormais remboursés même pour les non imposables. En moyenne une cotisation équivaut à 50€ par an. Pas cher pour éditer et acheminer les différents bulletins, financer les actions, les charges : locaux, téléphone, internet... Le SNUipp-FSU n'est pas subventionné : c'est la garantie de son indépendance. (Voir idée n°2)

« Quelles conditions pour mieux vivre à l'école » Compte-rendu du stage syndical du 12 novembre

L'intervention de Francette Poupineau, secrétaire nationale du SNUipp-FSU (voir le diaporama sur notre site) a relevé tout ce qui nous empêche aujourd'hui encore de bien vivre l'école et a mis en avant ce que porte le SNUipp-FSU pour une véritable transformation de l'école qui ne peut plus attendre. Elle a ensuite fait état de pratiques favorables aux apprentissages de tous les élèves.

L'après-midi, la discussion en ateliers a permis d'échanger sur les difficultés liées aux pressions de l'administration. Il y a une réelle attente d'une plus grande confiance et liberté d'action de la part de l'administration.

Il y a nécessité à retrouver de la sérénité dans les écoles. Il est difficile de s'extraire de la pression de l'administration, des programmes et de celle des parents d'élèves.

Les écoles doivent obtenir des conditions de travail améliorées (effectifs réduits, retour des Rased, revalorisation, etc.). Le travail en équipe est en souffrance. Il est pourtant l'une des clés du mieux vivre à l'école.

Nous avons eu des exemples sur les postes surnuméraires, avec certains choix, comme l'intervention dans tous les cycles. Les disparités entre les textes nationaux et les consignes IEN/DASEN sont à noter ; dans certaines circonscriptions les projets ont été imposés aux enseignants et les objectifs se centrent trop sur l'aide aux élèves en difficulté au détriment des nouvelles pratiques pédagogiques. La différenciation est difficile à mettre en pratique avec des effectifs trop lourds. Le constat général est qu'il est difficile de travailler avec un petit

groupe au sein du groupe classe. Il faut donc développer partout le plus de maîtres que de classes.

S'il y a une chose à changer au niveau des programmes, c'est surtout de nous redonner de la liberté pédagogique et d'action.

Les enseignants se retrouvent davantage en difficulté en terme de relation aux familles depuis la disparition des RASED. Revenir à des RASED complets est donc indispensable. L'école doit adopter un discours apaisant. Certains discours familiaux (répondre à la violence par la violence) est à discuter avec les élèves. Le travail d'équipe est essentiel dans le domaine relationnel. Le manque de formation a été mentionné tout au long de la journée. Ce stage aura un prolongement le 30 janvier avec le stage « travailler autrement ».

Modalités d'inscription à un stage syndical

1- Envoyer un courrier de demande de congé pour stage

Modèle de courrier de demande de congé pour stage (à recopier à la main et à transmettre au DASEN sous couvert de l'IEN UN MOIS AVANT LE DEBUT DU STAGE)

NOM, Prénom:

Date:

Grade et fonction:

À monsieur le Directeur Académique
des Services de l'Éducation Nationale

Ecole:

sous couvert de Madame ou Monsieur l'IEN de

Monsieur le Directeur Académique,

Conformément aux dispositions de la loi n°84-16 du 11.01.1984 (article 34 alinéa 7) portant statut général des fonctionnaires définissant l'attribution de congés pour la formation syndicale, avec maintien intégral du salaire, j'ai l'honneur de solliciter un congé pour participer à un stage de formation syndicale le

Ce stage se déroulera à Bordeaux, il est organisé par la FSU Gironde sous l'égide du centre de formation de la FSU, organisme agréé figurant sur la liste des Centres dont les stages ou sessions ouvrent droit à congés pour la formation syndicale (arrêté publié au JO du 5.02.93).

Signature

2- Envoyer le bon d'inscription au stage à : SNUipp-FSU de Gironde, 44 cours Aristide Briand 33000 Bordeaux

Inscription au stage :

Nom :

Prénom:.....

Adresse électronique :

Adresse :

École :

**Vous avez le droit
de vous inscrire à
plusieurs stages
syndicaux dans
l'année !**

Deux stages syndicaux du SNUipp-FSU en janvier, inscrivez-vous dès maintenant !

Stage syndical :

« *Tout ce que vous devez savoir sur votre carrière* »

Ce stage vous permettra d'être mieux outillé(e) au sujet de votre carrière : promotions, formations, congés, changement de département, retraites... etc. Il vous permettra également de rencontrer les représentant-es du personnel du SNUipp-FSU de la Gironde.

Attention, inscription auprès de la DSDEN avant le 14 décembre !

**MARDI 14 JANVIER
(9h-16h30)
Bordeaux
Athénée municipal**

Stage syndical : « Travailler autrement »

Plus que jamais, nous devons engager une véritable transformation de l'école pour la réussite de tous. Si en cette rentrée se sont mis en place les dispositifs ministériels du plus de maîtres que de classes ou pour les moins de trois ans, leur nombre très insuffisant et leur cadrage n'ont pas la portée de transformation du métier que nous portons de nos vœux. L'école primaire a besoin d'être entièrement revue et dynamisée et les enseignants doivent retrouver le sens et le goût du métier. On ne peut plus attendre ! Après le stage « Mieux vivre l'école » de novembre qui abordait des problématiques concernant élèves et enseignants, l'équipe du SNUipp-FSU de Gironde souhaite que cette journée soit centrée sur notre métier.

Ce stage débutera par une conférence/débat avec Patrick Picard, directeur du centre Alain Savary. Des ateliers avec des mouvements pédagogiques auront lieu l'après-midi.

JEUDI 30 JANVIER
(9h-16h30)
Bordeaux
Athénée municipal

**inscription auprès
 de la DSDEN avant le
 30 décembre !**

Conférence-débat

Patrick PICARD

Professeur des écoles Chargé d'études
 Institut Français de l'Éducation,
 Ecole Normale Supérieure, Centre Alain-Savary
 Co-responsable du programme Neopass@ction
 et membre actif du Café Pédagogique.



Extrait d'un article du café pédagogique du mercredi 27 juin 2012

Du côté des enseignants

Même quand les enseignants font preuve d'engagement et de détermination auprès des élèves les plus en difficulté, la préparation et la mise en œuvre de situations et de tâches scolaires propices aux apprentissages de tous est loin d'aller de soi. D'abord, parce que dans nombre d'écoles et d'établissements scolaires, les conditions de fonctionnement le rendent difficile, mais aussi parce que elle demande une expertise professionnelle qui ne peut, sauf exception, être construite seul-e. Refuser les fatalités, mettre au point de nouveaux gestes ou outils professionnels ne peut relever de l'héroïsme personnel. Ce sont généralement des constructions patientes, modestes, toujours fragiles, qu'on peut bâtir parce que le collectif le rend possible. Par exemple, organiser les temps et les espaces

collectifs, penser les relations avec les parents ou les partenaires ne sont pas des détails périphériques : ce sont des conditions indispensables à l'exercice professionnel serein. Penser la pédagogie sans réfléchir aux conditions d'exercice de la direction d'école, à l'animation locale des échanges professionnels ne peut que risquer de renvoyer les personnels à leurs inquiétudes solitaires.

Mais dans la classe aussi, installer les conditions de l'étude, créer les conditions de la mise en mémoire, organiser des situations structurées et ouvertes, réguler son activité en fonction des réactions des élèves, comprendre la nature des difficultés rencontrées n'est possible que par une expertise professionnelle exigeante. Etayer sans sur-guider, aider sans simplifier à l'excès, faire apprendre en faisant réussir, conduire la classe en étant attentif aux plus fragiles, gérer l'espace et le temps demande le développement de gestes professionnels complexes et toujours

questionnés. Penser les dilemmes du quotidien demande des outils permettant de faire le pont entre la recherche, la formation et le métier réels.

Notre plateforme « Neopass@ction » a été construite avec l'intention modeste d'y contribuer, en croisant les regards de plusieurs domaines de recherche tout en cherchant à construire un outil utile aux formateurs. En effet, nous savons qu'il est vain de préconiser des « bonnes pratiques » sans aider les professionnels à développer des collectifs qui leur permettent sérieusement de mettre en débat leurs difficultés et leurs réussites. Sans un développement sans précédent de la formation, initiale et continue, et sans un approfondissement des relations entre la recherche et la formation, le métier d'enseignant ne pourra pas répondre au défi de la réussite de tous.